

I. Crédit bancaire

A fin mars 2023, l'encours du crédit bancaire s'est établi à 1 038 MMDH, en hausse annuelle de 5%.

Crédit bancaire par agent économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mars-23	févr-23	mars-22	
Crédit bancaire *	1 038,2	0,8	5,0	
Agents non financiers	894,6	0,2	5,7	
Entreprises non financières	484,7	-0,1	7,5	
Privées	429,0	-0,3	4,9	
Publiques	55,7	1,5	33,1	
Ménages	382,0	0,5	3,6	
Agents financiers	143,5	4,9	1,1	

* Y compris le financement participatif

ENTREPRISES NON FINANCIERES PRIVEES

- L'augmentation annuelle de 4,9% des crédits aux ENF privées résulte principalement de la hausse de 5,3% des facilités de trésorerie et de la progression de 4,2% des prêts à l'équipement. En revanche, les prêts immobiliers ont accusé un repli de 5,8%.

Crédit bancaire aux entreprises privées par objet économique

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mars-23	févr-23	mars-22	
Total	429,0	-0,3	4,9	
Facilités de trésorerie	201,6	-1,2	5,3	
Equipement	107,6	0,2	4,2	
Immobilier	49,3	-1,4	-5,8	
Autres crédits *	17,5	5,6	33,6	
Créances en souffrance	53,0	0,8	8,4	

* Composés essentiellement du crédit-bail, d'affacturage et de diverses autres créances

- L'enquête de conjoncture de BAM indique que l'accès au financement, au T1-2023, a été jugé « normal » par la quasi-totalité des industriels dans toutes les branches à l'exception du « textile et cuir » où 21% des entreprises le qualifie de « difficile ». Par ailleurs, le coût du crédit aurait été en stagnation selon 65% des entreprises et en hausse selon 34% d'entre elles.
- Selon l'enquête sur les conditions d'octroi de crédit au titre de T4-2022, les critères auraient été assouplis pour les facilités de trésorerie, maintenus inchangés pour les crédits à l'équipement et durcis pour les prêts à la promotion immobilière. Par taille d'entreprises, ils auraient été maintenus inchangés pour les TPME et les GE. Pour ce qui est de la demande, elle aurait connu une stagnation pour les GE et une baisse pour les TPME. Par objet de crédit, la demande aurait diminué pour les crédits de trésorerie, stagné pour ceux à l'équipement et augmenté pour les prêts à la promotion immobilière.
- Au T1-2023, les taux appliqués aux nouveaux crédits ont progressé à 5,03%. Par taille d'entreprise, ils se sont établis à 4,79% pour les GE et à 5,48% pour les TPME.

Taux débiteurs (en%)

	T1-2023	T4-2022	T3-2022
Global	4,98	4,30	4,04
Entreprises privées	5,03	4,40	4,12
TPME *	5,48	5,04	4,94
GE**	4,79	4,19	3,87

* Très Petites et Moyennes Entreprises (chiffre d'affaires inférieur ou égal à 175 MDH).

** Grandes Entreprises (chiffre d'affaires supérieur à 175 MDH).

MENAGES

- Les concours aux ménages ont enregistré une hausse annuelle de 3,6%, recouvrant principalement des accroissements de 2,6% des prêts à l'habitat et de 2,7% des crédits à la consommation.

- Le financement participatif destiné à l'habitat, sous forme notamment de Mourabaha immobilière, a poursuivi sa progression et s'est établi à 19,6 MMDH après 16,7 MMDH une année auparavant.

Crédit bancaire aux ménages par nature de crédit

	Encours en MMDH		variations en % depuis	
	mars-23	févr-23	mars-22	
Total	382,0	0,5	3,6	
Habitat	240,6	0,3	2,6	
Mourabaha immobilière*	19,6	1,6	17,7	
Consommation	57,4	0,3	2,7	

* Y compris les marges constatées d'avance

- Au T4-2022, les banques déclarent des critères d'octroi inchangés pour les prêts à la consommation et durcis pour les prêts à l'habitat. Pour la demande, elle aurait baissé aussi bien pour les prêts à l'habitat que pour ceux à la consommation.
- Pour ce qui est des taux appliqués aux nouveaux crédits aux ménages, ils ressortent, au T1-2023, à 4,36% pour les crédits à l'habitat et à 6,95% pour ceux à la consommation.

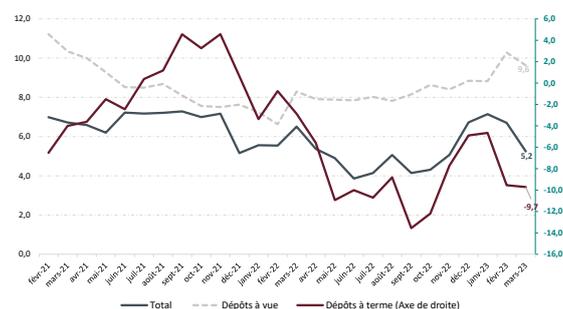
Taux débiteurs par objet (en %)

	T1-2023	T4-2022	T3-2022
Ménages	5,64	5,86	5,32
Crédits à l'habitat	4,36	4,32	4,19
Crédits à la consommation	6,95	6,4	6,39

II. Dépôts bancaires

- A fin mars 2023, les dépôts auprès des banques se sont établis à 1 127,5 MMDH, enregistrant une hausse annuelle de 5,2%.
- Les dépôts des ménages se sont établis à 835,5 MMDH, en hausse annuelle de 6,5 % avec 201 MMDH détenus par les MRE. Les dépôts des entreprises privées ont, pour leur part, progressé de 10,9% pour atteindre 190,7 MMDH à fin mars.

Evolution annuelle des dépôts bancaires (en %)



- Le taux de rémunération des dépôts à terme à 6 mois a augmenté annuellement de 11 points de base à 2,49% tandis que celui des dépôts à 12 mois a enregistré une baisse de 4 points de base pour s'établir à 2,58%.
- Pour les comptes d'épargne, leur taux minimum de rémunération a été fixé à 1,51% pour le premier semestre 2023, soit une hausse de 19 points de base par rapport au semestre précédent.

Taux créditeurs (en %)

	mars-23	févr-23	janv-23	déc-22	nov-22
Comptes à terme					
6 mois	2,49	2,38	2,28	2,24	2,41
12 mois	2,58	2,62	2,87	2,67	2,63